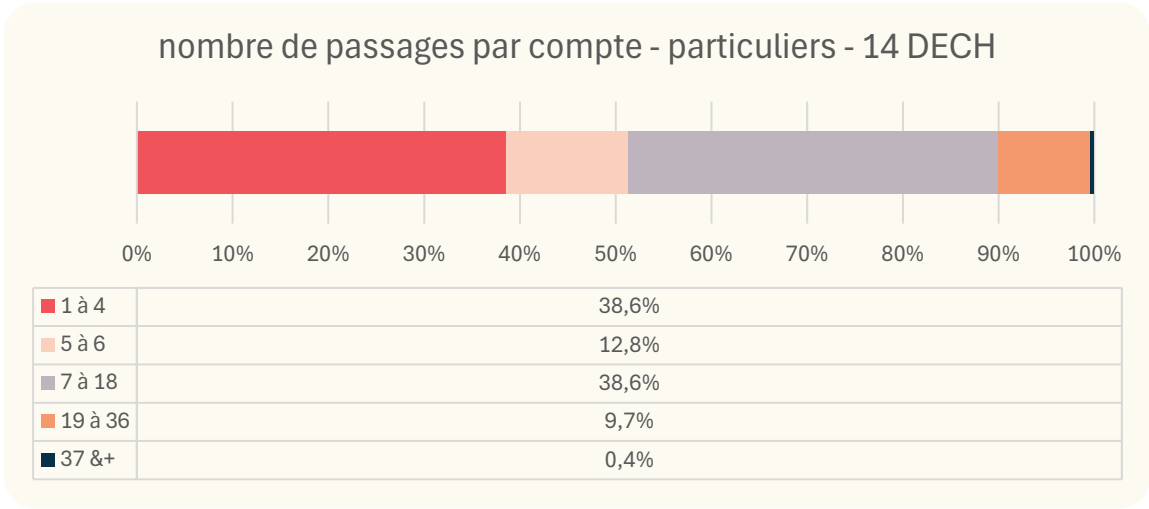


DONNÉES DES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES 2024

SMND - 14 déchèteries

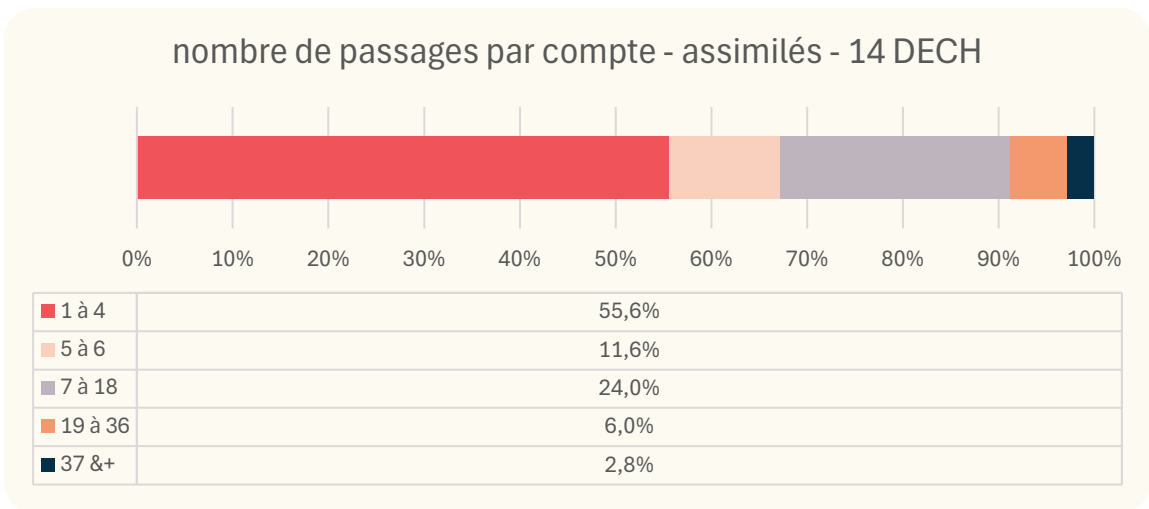
Utilisation des crédits & facturation - comptes des particuliers



nombre de facturations	nombre de comptes	%tage
1	69	30,9%
2	113	50,7%
3	26	11,7%
4	8	3,6%
5	2	0,9%
6	5	2,2%
	223	100,0%

comptes	39435	96,53%
comptes facturés	0,57%	

Utilisation des crédits & facturation - comptes des assimilés



nombre de facturations	nombre de comptes	%tage
1	114	44,5%
2	60	23,4%
3	28	10,9%
4	27	10,5%
5	16	6,3%
6	11	4,3%
	256	100,0%

comptes	1418	3,47%
comptes facturés	18,05%	

Détail des comptes facturés :

Les tableaux situés à droite présentent la répartition des comptes selon le nombre de factures émises au cours de l'année 2024. La facturation étant établie tous les deux mois, un même compte peut être facturé jusqu'à six fois par an.

Les données montrent que seuls 0,57 % des comptes de particuliers sont facturés au moins une fois dans l'année. Parmi eux, plus de 80 % ne reçoivent qu'une ou deux factures, ce qui traduit un usage ponctuel, globalement cohérent avec le nombre de crédits alloués pour les usages courants des déchèteries.

À l'inverse, les comptes assimilés génèrent un volume de facturations nettement supérieur à celui des particuliers : 18,05 % d'entre eux sont facturés au moins une fois dans l'année. Ces comptes correspondent à des structures professionnelles, associatives ou publiques, dont l'activité entraîne un nombre de passages plus important en déchèterie.

Cette répartition met en évidence deux profils d'utilisateurs bien distincts :

- Les particuliers, nombreux mais peu concernés par la facturation.
- Les assimilés, moins nombreux mais générant la majorité des factures.

1,17% D'USAGERS FACTURÉS SUR 2024, UNE MAJORITÉ D'ASSIMILÉS